

Différences entre les sexes et domination symbolique (note critique)

In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 48e année, N. 4, 1993. pp. 1005-1010.

Citer ce document / Cite this document :

Chartier Roger. Différences entre les sexes et domination symbolique (note critique). In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 48e année, N. 4, 1993. pp. 1005-1010.

doi : 10.3406/ahess.1993.279190

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1993_num_48_4_279190

DIFFÉRENCES ENTRE LES SEXES ET DOMINATION SYMBOLIQUE

(note critique)

Roger CHARTIER

Dans un texte superbe, intitulé « Le sexe ni vrai ni faux », Louis Marin commente le mythe d'Hermaphrodite tel que le conte Ovide au quatrième livre des *Métamorphoses*. Pour lui, c'est la sphère immobile et éternelle de l'Être, unissant de manière indéfectible le masculin et le féminin, « que, sur le mode de la prière et du *votum*, la Naïade du mythe ovidien désire constituer à jamais, mais dans le temps : « Tu te débats, en vain, cruel, s'écrie-t-elle, tu ne m'échapperas pas. Dieux, ordonnez que *nul jour* ne le voit séparé de moi ni moi séparée de lui ». Bisexualité originaire dont le mythe d'Hermaphrodite donnerait le récit. Et cependant, il n'est que de relire le vœu de Salmacis, nymphe à la violence masculine à l'égard du trop féminin Hermaphrodite, pour découvrir, dans le langage du poème, l'autre face de la bisexualité : le travail de la différence, la puissance du neutre ; non pas « Faites, ô Dieux, que nous soyons à jamais unis en un seul corps », mais « Ordonnez, ô Dieux, qu'il ne soit jamais séparé de moi ni moi de lui ». Tel est le geste du neutre que l'affirmation de l'union ne puisse se dire que par la négation de l'impossible désir de la non-différence »¹. D'un côté, le mythe représente, formule, effectue l'impossible dissolution des contraires et résoud l'insurpassable écart qui sépare les deux sexes. De l'autre, il installe au cœur de son récit le travail ineffaçable de la différence.

C'est à l'intérieur de cette tension, inscrite dans une historicité particulière, désignée commodément comme l'âge moderne, entre le *xvi^e* et le *xviii^e* siècle, que j'aimerais proposer trois réflexions en forme de question à l'histoire des femmes — entendant par là une entreprise particulière, celle dirigée par Michelle Perrot et Georges Duby, et un champ de recherches maintenant constitué comme tel.

* A propos de *Histoire des femmes en Occident*, sous la direction de Georges DUBY et Michelle PERROT, t. III, *Le *xvi^e*-*xviii^e* siècle* (sous la direction de Natalie ZEMON DAVIS et Arlette FARGE), Paris, Plon, 1991, 558 p.

1. Louis MARIN, « Le sexe ni vrai ni faux », dans *Lectures traversières*, Paris, Albin Michel, 1992, pp. 289-295 (citation p. 294).

HISTOIRE DES FEMMES

Une première interrogation, redoutable au demeurant, pourrait être ainsi formulée : quelles sont les limites de validité et les critères de pertinence de l'opposition entre féminin et masculin ? La question est essentielle pour un projet intellectuel défini comme une histoire sociale de la différence entre les sexes, partant, comme une histoire de leurs relations. Dans une telle perspective, la tentation est forte, et grand le risque, de rapporter à une identité féminine tenue pour spécifique des écarts ou des oppositions qui relèvent, en fait, d'autres principes de différenciation.

Soit l'exemple de l'écriture féminine, ou plutôt de la relation des femmes à l'écrit, caractérisée aux XVII^e et XVIII^e siècles (et peut-être encore au XIX^e siècle) par un certain nombre de traits : la fréquence de recours à l'anonymat ou au pseudonyme qui dissimule l'identité véritable de l'auteur ; la distance maintenue vis-à-vis de l'édition, la destination des œuvres à un public restreint, proche, complice. Faut-il pour autant conclure que ces traits singularisent une écriture féminine bridée et dominée, privée des propriétés qui, majoritairement, qualifient l'écriture masculine : le nom propre, la diffusion par l'imprimé, la recherche d'un large public, anonyme et lointain ? Ou, plutôt, ne faut-il pas inscrire ce rapport à l'écriture dans un modèle plus large qui n'est pas nécessairement sexué et qui constitue une alternative — que l'on peut dire « aristocratique » même si tous ceux qui l'adoptent n'appartiennent pas à la noblesse, loin de là — aux lois qui gouvernent le marché du livre ? De fortes raisons (sociales, éthiques, juridiques) expliquent pourquoi les femmes entrées en écriture se sont très majoritairement conformées à des conventions et à des usages plus accueillants à leur position marginale et dominée que les normes de l'édition pour le marché. Cela n'implique pas de décrire ces conventions et ces usages comme qualifiant, dans sa radicale différence, une originalité féminine.

L'enjeu est d'importance si l'on veut éviter que l'histoire des femmes ne reproduise, pour son malheur, certaines des simplifications de l'ancienne histoire sociale qui rapportaient tous les clivages et tous les contrastes à un seul principe de différenciation : la position des groupes ou des classes dans l'échelle des conditions et des fortunes. Le risque est toujours présent d'investir la différence entre les sexes d'une force explicative universelle. Comme le montre l'exemple des pratiques d'écriture supposées « propres » aux femmes, l'essentiel est de déplacer l'attention pour la porter sur les usages sexuellement différenciés de modèles culturels communs aux deux sexes. Donc, ne pas se contenter d'un diagnostic hâtif caractérisant une spécificité à partir d'une différence, mais définir la nature et l'assiette de cette différence qui, tout en marquant la pratique féminine, peuvent trouver leur raison dans un code de comportements partagés par les deux sexes.

Seconde question : quelle part faire dans la domination masculine à la domination symbolique, qui suppose l'adhésion des dominées elles-mêmes aux catégories et découpages qui fondent leur assujettissement ? La remarque prend une pertinence particulière pour l'étude de la période moderne, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, qui connaît les avancées du « procès de civilisation » (selon l'expression de Norbert Elias) et où la confiscation — au moins tendancielle — de l'usage de la force par l'État absolutiste conduit à un recul de la violence brute, à une pacification des relations entre les individus, à la substitution des luttes symboliques aux affrontements immédiatement corporels.

A cette période plus qu'auparavant, la construction de l'identité féminine s'enracine dans l'intériorisation par les femmes de normes qu'énoncent les discours masculins. L'accent doit donc être mis sur les dispositifs assurant l'efficacité de cette violence symbolique qui, comme l'écrit Pierre Bourdieu, « ne réussit que pour autant

que celui [celle] qui la subit contribue à son efficacité ; qu'elle ne le [la] contraint que dans la mesure où il [elle] est prédisposé[e] par un apprentissage préalable à la reconnaître »². Un objet majeur de l'histoire des femmes est donc l'étude des discours et des pratiques, déployés sur des registres multiples, qui garantissent (ou doivent garantir) que les femmes consentent aux représentations dominantes de la différence entre les sexes : ainsi la division des tâches et des espaces, l'infériorité juridique, l'inculcation scolaire des rôles sociaux, l'exclusion de la sphère publique, etc. Loin d'éloigner du « réel » et de n'indiquer que les figures de l'imaginaire masculin, les représentations de l'infériorité féminine, inlassablement répétées et montrées, s'inscrivent dans les pensées et les corps des unes et des autres.

Une telle incorporation de la domination n'exclut pas, pour autant, écarts et manipulations. A preuve, d'abord l'« effet de beauté ». Pour les femmes, se conformer aux canons corporels (d'ailleurs mobiles et pluriels) édictés par le regard et le désir des hommes n'est pas seulement se plier à une soumission aliénante, mais aussi construire une ressource permettant de déplacer ou subvertir le rapport de domination. L'« effet de beauté » doit donc être entendu comme une tactique qui mobilise pour ses fins propres une représentation imposée — acceptée mais retournée contre l'ordre qui la produit³. A preuve, aussi, les appropriations féminines des modèles cléricaux, donc masculins, qui, de part et d'autre de la frontière religieuse, définissent strictement les archétypes de la sainteté, les fonctions ecclésiales, les formes de spiritualité et les pratiques dévotieuses convenables à chacun des sexes⁴. Mais comme le montre l'exemple espagnol où, pourtant, le cantonnement religieux des femmes dans des espaces spécifiques et contrôlés est très fort, l'invention spirituelle féminine déborde les limites imposées, brouille les rôles, déplace les conventions : « Al margen de la polarización establecida entre la monja y la casada, polarización creada por la estructuración en estados, queda todo un repertorio de actuaciones y vivencias de la espiritualidad femenina » [Aux marges de la polarisation établie entre la religieuse et la femme mariée, polarisation créée par la structuration de la société en états, existe tout un répertoire de conduites et d'expériences de la spiritualité féminine]⁵.

Reconnaître ainsi les mécanismes, les limites et, surtout, les usages du consentement est une bonne stratégie pour corriger le privilège longtemps accordé par l'histoire des femmes aux « victimes ou rebelles », « actives ou actrices de leur destin », aux dépens « des femmes passives, estimées trop aisément consentantes à leur condition, bien que justement la question du consentement soit tout à fait centrale dans le fonctionnement d'un système de pouvoir, qu'il soit social ou /et sexuel »⁶. Les fissures qui lézardent les formes de la domination masculine ne prennent pas toutes la forme de déchirures spectaculaires, ni ne s'expriment toujours par l'irruption singulière d'un discours de refus ou de rejet. Elles naissent souvent à l'intérieur du consente-

2. Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989, p. 10.

3. Véronique NAHOUM-GRAPPE, « La belle femme », dans *Histoire des femmes en Occident*, t. III, *Le XVII^e-XVIII^e siècle*, pp. 95-109.

4. Elisja SCHULTE VAN KESSEL, « Vierges et mères entre ciel et terre. Les chrétiennes des premiers temps modernes », *ibid.*, pp. 141-174.

5. Palma MARTINEZ-BURGOS, « Experiencia religiosa y sensibilidad femenina en la España Moderna », dans *Historia de las mujeres en Occidente*, bajo la dirección de Georges DUBY y Michelle PERROT, t. III, *Del Renacimiento e la Edad Moderna*, bajo la dirección de Arlette FARGE y Natalie ZEMON DAVIS, pp. 570-583.

6. Arlette FARGE et Michelle PERROT, « Au-delà du regard des hommes », *Le Monde des Débats*, n° 2, novembre 1992, pp. 20-21.

HISTOIRE DES FEMMES

ment lui-même, quand l'incorporation du langage de la domination se trouve réemployée pour marquer une résistance.

Définir la soumission imposée aux femmes comme une violence symbolique aide à comprendre comment le rapport de domination, qui est un rapport historiquement, culturellement et linguistiquement construit, est toujours affirmé comme une différence de nature, radicale, irréductible, universelle. L'essentiel n'est donc pas tant d'opposer terme à terme une définition historique et une définition biologique de l'opposition masculin/féminin, mais plutôt d'identifier, pour chaque configuration historique, les mécanismes qui énoncent et représentent comme « naturelle », donc biologique, la division sociale, donc historique, des rôles et des fonctions. Comme l'écrit Thomas Laqueur, « les notions antérieures de différence ou d'identité déterminent ce que l'on voit du corps et ce qu'on en raconte [...] tout signe de différence, ou presque, dépend d'une théorie sous-jacente ou du contexte amenant à décider ce qui a valeur de preuve ou ne l'a pas »⁷. La lecture anhistorique de l'écart entre le masculin et le féminin est elle-même historiquement datée, liée à l'effacement des représentations médicales de la similitude entre les sexes, remplacées par l'indéfini inventaire de leurs différences biologiques. A partir de la fin du XVIII^e siècle, au « discours dominant [qui] voyait dans les corps mâles et femelles des versions hiérarchiquement, verticalement, ordonnées d'un seul et même sexe » succède « une anatomie et une physiologie de l'incommensurabilité »⁸.

Inscrite dans les pratiques et dans les faits, organisant la réalité et le quotidien, la différence sexuelle (qui est assujettissement des unes et domination des autres) est toujours construite par les discours qui la fondent et la légitiment. C'est ainsi que la répartition du travail selon les sexes à l'âge de la révolution industrielle est « produite » par tous les discours — ceux de l'économie politique, des législations étatiques, des demandes des employeurs, des revendications syndicales — qui enracinent dans une différence de nature l'opposition entre activité domestique et activité salariée, entre fonction reproductrice et travail productif, entre le foyer et l'usine. Pour Joan W. Scott, ce sont ces discours qui provoquèrent « une division sexuelle de la main-d'œuvre sur le marché du travail, rassemblant les femmes dans certains emplois, les plaçant toujours au bas d'une hiérarchie professionnelle, et établissant leurs salaires à des taux insuffisants pour leur subsistance »⁹. Loin d'être le reflet ou la représentation des évolutions économiques, la notion de division « naturelle » des tâches selon les sexes doit donc être considérée comme un facteur du développement industriel, comme une justification, au nom d'une définition idéale des tâches propres aux femmes, de la condition inférieure qui leur est faite sur le marché du travail manufacturier. Les leçons d'un tel exemple valent pour toutes les analyses qui, sans succomber aux tentations du « linguistic turn » (qui finit par oublier qu'il existe des positions ou des intérêts sociaux extérieurs aux discours), entendent lier construction discursive du social et construction sociale des discours.

La dernière question que je voudrais retenir est celle de la « temporalité de l'histoire des rapports entre les sexes » — une temporalité qui pourrait, qui devrait être

7. Thomas LAQUEUR, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident* (1990), Paris, Gallimard, 1992, p. 38.

8. *Ibid.*, p. 24 et p. 19.

9. Joan W. SCOTT, « La travailleuse », dans *Histoire des femmes en Occident, op. cit.*, t. IV, *Le XIX^e siècle*, sous la direction de Geneviève FRAISSE et Michelle PERROT, Paris, Plon, 1991, pp. 419-444 (citation p. 428).

autre « que celle empruntée à l'historiographie traditionnelle »¹⁰. Le premier problème ici posé concerne les découpages chronologiques spécifiques à l'histoire des femmes. A regarder les cinq tomes de l'entreprise dirigée par Michelle Perrot et Georges Duby, on voit que la tâche n'est pas aisée : d'une part, ils se sont installés dans les cadres les plus classiques de la périodisation historique (Antiquité, Moyen Age, époque moderne, XIX^e et XX^e siècles) ; d'autre part, à l'intérieur des découpages ainsi acceptés, leur construction ne repère guère des césures majeures capables d'organiser un temps propre de l'histoire des femmes. Si dans sa deuxième partie, le volume consacré au Moyen Age est bâti à partir de deux ruptures fondamentales (le début du XI^e siècle puis la mi-XIII^e siècle), cette chronologie est dictée par les sources qui sont elles-mêmes la traduction de mutations globales : la fortification de l'ordre féodal d'un côté, les progrès de la culture écrite et l'émergence de l'État royal de l'autre. De même façon, si le volume voué au XIX^e siècle isole deux époques particulières — la Révolution, qui voit le fort engagement des femmes dans l'action politique et dans la production du discours public en même temps que leur exclusion de la citoyenneté, et les années fin-de-siècle, caractérisées, à la fois, par l'âge d'or du féminisme et la crise des identités sexuelles —, il le fait en reprenant des découpages canoniques.

La question posée par Christiane Klapisch-Zuber reste donc fort aiguë : « L'histoire des femmes peut-elle se concevoir sans une périodisation originale ? L'établissement d'une chronologie qui lui soit propre est-il un enjeu important »¹¹ ? Jusqu'ici la réponse a plutôt été négative. Pourquoi ? Une première raison tient au projet lui-même qui définit l'histoire des femmes comme l'histoire de la relation entre les sexes, partant comme une mesure des effets sur cette relation des grandes mutations historiques, quel que soit leur ordre : économique, social, politique, religieux, etc. Il est dès lors tout à fait légitime qu'une telle approche manie les scissions consacrées qui rythment l'histoire occidentale. Mais il est une autre raison qui rend difficile le repérage d'articulations spécifiques dans une telle histoire : elle renvoie à l'inertie, dans de longues durées, des représentations qui fondent en nature l'étrangeté, l'infériorité ou l'exclusion féminine. Celles-ci inspirent des nappes de discours (ou d'images) qui constituent, à l'échelle de plusieurs siècles, des modèles de compréhension aux variations restreintes et aux répétitions inlassables, et qui, comme on peut l'attendre, ne se modifient que lorsque se transforme le monde social tout entier.

D'où une dernière question : comment rendre compte de l'évolution de la dépendance féminine entre le Moyen Age et le XIX^e siècle ? La tentation est forte de la décrire comme l'histoire d'un rétrécissement des possibilités ouvertes aux femmes — un rétrécissement qui concerne tous les domaines de l'existence sociale. Aux sociabilités lettrées de la Renaissance, qui leur donnent un grand rôle, succèdent des académies patentées et protégées, exclusivement masculines, laissant aux femmes le gouvernement d'assemblées moins légitimes — ainsi les salons¹². Aux rivalités de maisons et de lignages qui marquent les luttes politiques des XVI^e et XVII^e siècles et où les femmes trouvaient toutes leur place, succèdent leur marginalisation dans la

10. Arlette FARGE et Michelle PERROT, art. cit., p. 21.

11. Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Introduction », dans *Histoire des femmes en Occident*, op. cit., t. II, *Le Moyen Age*, sous la direction de Christiane KLAPISCH-ZUBER, Paris, Plon, 1991, p. 16.

12. Roger CHARTIER, « L'Uomo di lettere », dans *L'Uomo dell'Illumismo*, sous la direction de Michel VOVELLE, Bari, Editori Laterza, 1992, pp. 143-197, en particulier, pp. 158-171.

HISTOIRE DES FEMMES

sphère publique qui se constitue au XVIII^e siècle à partir des sociabilités masculines¹³, puis, avec la Révolution, leur rejet hors de la citoyenneté¹⁴. A la relative indistinction sexuelle qui caractérisait nombre de conditions et d'états au Moyen Age ou au XVI^e siècle, succède le cantonnement des femmes dans les métiers dits par les hommes (et souvent par elles-mêmes) comme propres à leur sexe¹⁵. Le grand mérite d'une lecture appuyée sur ces constats, qui diagnostiquent une réduction des rôles que pouvaient tenir les femmes, est d'éviter les pièges d'une histoire linéaire retraçant la progressive conquête de l'autonomie et de l'égalité féminines, jalonnée par des combats héroïques et des figures exemplaires. Son danger est de réintroduire un schéma inverse, bien connu des historiens des cultures, où le partage et la parole laissent place à l'exclusion et au silence. Ce modèle d'intelligibilité a beaucoup servi : il a été mobilisé pour qualifier les mutations culturelles qui s'opèrent au XIII^e siècle, au XVII^e siècle, ou encore dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Explicitement ou implicitement, il habite l'histoire des femmes à l'âge moderne dont la trajectoire serait celle d'un confinement croissant, d'une exclusion accrue.

Ce qui est en jeu ici est la définition même des pouvoirs féminins permis par une situation de sujétion et d'infériorité. Faut-il les entendre comme l'autorité pleine et entière détenue par les femmes dans une sphère cantonnée — une autorité d'ailleurs souvent exercée aux dépens d'autres femmes ? Comme une participation limitée et minoritaire aux pouvoirs des hommes ? Comme des contre-pouvoirs séducteurs, secrets et illicites ? Ou encore comme une réappropriation et un détournement (qui est retournement contre le dominateur) des instruments symboliques qui instituent la domination masculine ? La construction d'une périodisation propre de l'histoire des femmes dépend, à l'évidence, de l'articulation — historiquement variable et particulière à chaque configuration sociale — de ces différentes modalités du pouvoir des femmes. C'est en démêlant les relations qu'elles entretiennent les unes avec les autres que l'on pourra, pour chaque moment historique, « comprendre comment une culture féminine se construit à l'intérieur d'un système de rapports inégalitaires, comment elle en masque les failles, réactive les conflits, jalonne temps et espaces, comment enfin elle pense ses particularités et ses rapports avec la société globale »¹⁶.

Roger CHARTIER
EHESS

13. Cf. « Forum : The Public Sphere in the Eighteenth Century », qui comprend les contributions de Daniel GORDON, « Philosophy, Sociology, and Gender in the Enlightenment Conception of Public Opinion », de David BELL, « The " Public Sphere ", the State, and the World of Law in Eighteenth Century France », et de Sara MAZA, « Women, the Bourgeoisie, and the Public Sphere : Response to Daniel Gordon and David Bell », publié par *French Historical Studies*, vol. 17, n° 4, Fall 1992, pp. 881-956.

14. Geneviève FRAISSE, *Muse de la Raison. La démocratie exclusive et la différence des sexes*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989.

15. Nicole PELLEGRIN, « L'androgynie au XVI^e siècle : pour une relecture des savoirs », dans *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, sous la direction de Danielle HAASE-DUBOC et Eliane VIENNOT, Paris, Rivages, 1991, pp. 11-48.

16. Cécile DAUPHIN, Arlette FARGE, Geneviève FRAISSE *et alii*, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », *Annales ESC*, mars-avril 1986, n° 2, pp. 271-293.